

TABLE DES MATIERES

ELÉMENTS D'INSPECTION AVANT LIVRAISON	2		
ENTRETIEN GÉNÉRAL	3		
ENTRETIEN PÉRIODIQUE (SAUF POUR L'EUROPE)	5		
Entretien du système de gestion des émissions et du moteur (moteur QG18).....	5		
Entretien du moteur (moteur YD22).....	6		
Entretien du châssis et de la carrosserie.....	7		
Entretien dans des conditions de conduite difficiles	8		
CONDITIONS DE CONDUITE DIFFICILES	8		
ENTRETIEN PÉRIODIQUE (POUR L'EUROPE)	9		
Calendrier d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an).....	9		
MOTEUR QG18DE	9		
ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE	10		
Calendrier d'entretien des moteurs diesel (kilométrage annuel < 30 000 km/an)	11		
MOTEUR YD22	11		
ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE	12		
Entretien dans des conditions de conduite difficiles (distance annuelle parcourue < 30 000 km/an).....	13		
		Calendrier d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an).....	15
		MOTEUR QG18DE	15
		ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE	16
		Calendrier d'entretien pour moteurs diesel (kilométrage annuel > 30 000 km/an)	17
		MOTEUR YD22	17
		ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE	18
		Entretien dans des conditions de conduite difficiles (distance annuelle parcourue > 30 000 km/an)	19
		LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS	21
		Liquides et lubrifiants.....	21
		Indice de viscosité SAE.....	22
		MOTEUR À ESSENCE.....	22
		MOTEUR DIESEL.....	22
		Richesse de mélange du liquide de refroidissement du moteur.....	23

ÉLÉMENTS D'INSPECTION AVANT LIVRAISON

La liste ci-dessous est celle des points à vérifier avant de remettre un véhicule à son acquéreur. Dans le cas d'ajout de tout autre élément essentiel non mentionné ici, veiller à respecter les conditions particulières de chaque pays.

Effectuer les interventions spécifiques à chaque modèle. Prière de consulter le texte de cette section pour connaître les caractéristiques.

DESSOUS DE CAPOT — moteur arrêté

- Niveau de liquide de refroidissement dans le radiateur et fuites éventuelles aux raccords de flexibles
- Niveau et densité de l'électrolyte de batterie et état des bornes de batterie
- Tension des courroies d'entraînement
- Présence d'eau ou de poussières dans le filtre à carburant (moteur diesel uniquement) et fuites éventuelles des canalisations de carburant et des raccords
- Niveau d'huile moteur et fuites d'huile
- Niveau de liquide de frein et d'embrayage dans le réservoir et fuites éventuelles des canalisations
- Niveau de liquide dans le réservoir du lave-vitre de pare-brise, de la lunette arrière et du lave-phares
- Niveau de liquide dans le réservoir de direction assistée et fuites éventuelles des raccords de flexible

A L'INTERIEUR ET A L'EXTERIEUR

- Déposer le ressort avant/l'entretoise d'amortisseur (selon modèles)
- Fonctionnement de tous les instruments, jauges, témoins et accessoires
- Fonctionnement de l' (des) avertisseur(s) sonore(s), des essuie-glaces et du lave-vitre
- Fonctionnement de l'antivol sur la direction
- Fuites de gaz éventuelles du climatiseur
- Fonctionnement des sièges avant et arrière ainsi que des ceintures de sécurité
- Ajustage et alignement de toutes les moulures, garnitures et accouplements
- Fonctionnement et alignement de toutes les vitres
- Ajustage et alignement du capot, du couvercle de coffre et des panneaux de portes
- Fonctionnement des loquets, clés et serrures.
- Adhérence et ajustage des bourrelets
- Orientation des faisceaux de phare
- Serrage des écrous de roue (y compris les écrous internes, le cas échéant)
- Pression des pneus (y compris la roue de secours)
- Contrôle du pincement des roues avant
- Repose du fusible de montre/de voltmètre/d'éclairage intérieur (selon modèles)
- Repose du filtre désodorisant dans le climatiseur (selon modèles)
- Déposer les protecteurs du balai d'essuie-glace (selon modèles)

SOUS LA CARROSSERIE

- Niveau d'huile d'engrenage pour boîte de vitesses/boîte-pont manuelle, engrenages de transfert et pignon de différentiel
- Fuites des canalisations de frein et de carburant et des réservoirs d'huile/de liquide
- Serrage des boulons et écrous de la timonerie de direction et de la boîte de vitesses, de la suspension, des arbres de transmission et des semi-arbres
- Serrage des boulons et écrous de carrosserie arrière (uniquement pour modèles à plateau de chargement en bois)

ESSAI SUR ROUTE

- Fonctionnement de l'embrayage
- Fonctionnement du frein de stationnement
- Fonctionnement des freins de service
- Passage de rapport et de rétrogradation de la boîte de vitesses/boîte-pont automatique
- Commande et retour en ligne droite de la direction
- Rendement du moteur
- Grincements et cliquetis

FONCTIONNEMENT DU MOTEUR (A CHAUD)

- Réglage du régime de ralenti
- Niveau de liquide de la boîte de vitesses/boîte-pont automatique
- Fonctionnement du bouton de commande de ralenti et d'arrêt du moteur (seulement moteur diesel)

VERIFICATION FINALE

- Reposer les accessoires nécessaires (rétroviseur extérieur, enjoliveurs de roues, ceintures de sécurité, tapis de sol ou pare-boue)
- Vérifier si les parties métalliques et la peinture à l'intérieur et à l'extérieur ne sont pas abîmées.
- Vérifier la roue de secours, le cric, les outils (cales de roues comprises) et les documents.
- Nettoyer l'intérieur et l'extérieur

: Ne s'applique pas à ce modèle.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

L'entretien général concerne les éléments du véhicule qui doivent être contrôlés pendant l'utilisation normale et quotidienne du véhicule. Ces éléments sont essentiels pour que le véhicule continue de fonctionner correctement. Les propriétaires d'un véhicule peuvent effectuer eux-mêmes ces contrôles et vérifications ou en charger leur concessionnaire NISSAN moyennant un tarif nominal.

EXTERIEUR DU VEHICULE

Sauf indication contraire, les éléments indiqués ci-dessous doivent faire l'objet d'un contrôle périodique.

Elément		Page de référence
Pneus	Vérifier périodiquement, lors des arrêts dans une station-service, la pression des pneus au moyen d'un manomètre, sans oublier la roue de secours et régler à la pression spécifiée si nécessaire. Prêter attention à toute trace de dommages, de coupures ou d'usure excessive.	—
Balais d'essuie-glace du pare-brise	Vérifier s'ils ne sont pas abîmés ou usagés s'ils ne fonctionnent pas correctement.	—
Portes et capot de moteur	S'assurer que toutes les portes, le capot moteur, le couvercle de coffre et le hayon fonctionnent correctement. S'assurer également que tous les loquets fonctionnent correctement. Graisser si nécessaire. S'assurer que le loquet secondaire maintient le capot fermé lorsque le loquet principal est enlevé. Lors de la conduite sur des chaussées recouvertes de sel ou d'autres matériaux corrosifs, effectuer de fréquents contrôles de graissage.	BT-7 BT-14
Permutation des pneus	La permutation des pneus doit s'effectuer tous les 10 000 km.	SU-8

INTERIEUR DU VEHICULE

Vérifier régulièrement les éléments ci-dessous, notamment lors d'un entretien périodique, d'un nettoyage du véhicule, etc.

Elément		Page de référence
Eclairages	Vérifier le bon fonctionnement des phares, des feux de stop, des feux arrière, des clignotants et des autres feux et contrôler s'ils sont bien reposés. Contrôler également le réglage des faisceaux de phares.	—
Témoins d'avertissement et témoins sonores	Vérifier le bon fonctionnement de tous les témoins d'avertissement et témoins sonores.	—
Volant	S'assurer qu'il présente le jeu spécifié. Effectuer un contrôle en cas de changements dans la direction, tels qu'un jeu libre excessif, une direction trop dure ou des bruits étranges. Jeu libre : moins de 35 mm	—
Ceintures de sécurité	Vérifier si toutes les pièces du système de ceinture de sécurité (c.-à-d. les boucles, les ancrages, les dispositifs de réglage et les enrouleurs) fonctionnent correctement et si elles sont bien reposées. Vérifier si la ceinture n'est pas endommagée, usée, effilochée ou n'a pas de traces de coupure.	RS-3

SOUS LE CAPOT ET SOUS LE VEHICULE

Les éléments indiqués ci-dessous doivent faire l'objet d'un contrôle périodique, c.-à-d à chaque fois que l'appoint en huile moteur ou carburant est fait.

Elément		Page de référence
Liquide de lave-vitre du pare-brise	S'assurer que le réservoir contient le liquide adéquat.	—
Niveau du liquide de refroidissement du moteur	Vérifier le niveau du liquide de refroidissement quand le moteur est froid.	LC-19, LC-44
Niveau d'huile moteur	Vérifier le niveau de l'huile après avoir garé le véhicule (sur un terrain plat) et après avoir arrêté le moteur.	LC-8, LC-30

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Elément		Page de référence
Niveaux de liquide de frein et d'embrayage	S'assurer que les niveaux de liquide de frein et d'embrayage sont compris entre les lignes MAXI et MINI sur le réservoir.	BR-10
Batterie	Vérifier le niveau du liquide de chaque élément. Il doit être compris entre les lignes MAXI et MINI.	—

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (SAUF POUR L'EUROPE)

Les tableaux suivants présentent le programme normal d'entretien. En fonction des conditions climatiques et atmosphériques, des types de revêtements de chaussée, des habitudes individuelles de conduite et de l'utilisation faite du véhicule, des opérations d'entretien additionnelles ou plus fréquentes peuvent être requises. **Un entretien similaire est nécessaire pour les entretiens périodiques dépassant la dernière fréquence d'entretien comme indiqué dans les tableaux.**

Entretien du système de gestion des émissions et du moteur (moteur QG18)

Abréviations : Vérifier = Vérifier et corriger ou remplacer si nécessaire, R = Remplacer, A = Régler, C = Nettoyer, E = Vérifier et régler la richesse de mélange du liquide de refroidissement moteur.

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN									Page de référence
Effectuer dès que le nombre de kilomètres ou de mois est atteint.	km x 1 000 Mois	1 —	10 6	20 12	30 18	40 24	50 30	60 36	70 42	80 48	
Dessous du capot et dessous de caisse											
Couple des collecteurs et des écrous de tuyau d'échappement*1		I									—
Jeu de la soupape d'admission et d'échappement*2				A		A		A		A	EM-48
Courroies d'entraînement		I*1		I*1		I		I*1		I	EM-15
Huile moteur (Utiliser de l'huile API SE, SF, SG, SH ou SJ.)★			R	R	R	R	R	R	R	R	LC-8
Filtre à huile moteur (Utiliser un filtre d'origine NISSAN ou équivalent.)★			R	R	R	R	R	R	R	R	LC-9
Liquide de refroidissement moteur (Utiliser du liquide de refroidissement moteur L250 d'origine NISSAN ou de qualité équivalente.)	Voir NOTE (1)					E				R	LC-19
Système de refroidissement				I		I		I		I	LC-12
Canalisations de carburant						I				I	FE-5
Filtre à air (type à papier sec)★			C	C	C	R	C	C	C	R	EM-18
Filtre à air (type à papier visqueux)★						R				R	EM-18
Filtre à carburant	Voir NOTE (2)										FE-9
Système de recyclage des gaz du carter (PCV)				I*1		I*1		I*1		I*1	EC-968
Bougies d'allumage (type conventionnel)*3						R				R	—
Bougies d'allumage (type conventionnel, pour carburant au plomb)*1			I	R	I	R	I	R	I	R	—
Bougies d'allumage (type conventionnel, pour carburant sans plomb)*1			I	I	I	R	I	I	I	R	—
Canalisations d'évaporation EVAP (avec cartouche au charbon)						I				I	EC-965
Flexibles à dépression et raccords*1				I		I		I		I	EC-966
Sonde à oxygène chauffée (capteur des gaz d'échappement)						I				I	EC-688 ou EC-704

NOTE :

★ Les éléments d'entretien avec "★" doivent être effectués plus fréquemment conformément aux informations données dans "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

(1) : Utiliser du liquide de refroidissement d'origine Nissan ou de qualité équivalente, afin d'éviter la formation possible de corrosion d'aluminium dans le système de refroidissement du moteur provoquée par du liquide de refroidissement du moteur qui ne serait pas d'origine. Après le premier remplacement, remplacer tous les 40 000 km ou 24 mois.

(2) Elément ne nécessitant pas d'entretien. Pour les procédures d'entretien, se reporter à la section FE.

*1 : Modèles sans catalyseur à trois voies

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (SAUF POUR L'EUROPE)

Entretien du système de gestion des émissions et du moteur (moteur QG18) (Suite)

*2 : en ce qui concerne les modèles équipés d'un catalyseur à trois voies, il n'est pas nécessaire de procéder à un entretien périodique. Cependant, si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

*3 : modèles équipés d'un catalyseur à trois voies

Entretien du moteur (moteur YD22)

NLMA0046S02

Abréviations : I = Inspecter et corriger ou remplacer si nécessaire, R = Remplacer, A = Ajuster, D = Vérifier le filtre et vidanger l'eau.

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN									
	km × 1000	1	10	20	30	40	50	60	70	80	Page de référence
Effectuer dès que le nombre de kilomètres ou de mois est atteint.											
	Mois	—	6	12	18	24	30	36	42	48	
Dessous du capot et dessous du véhicule											
Couple de collecteurs et écrous de tuyau d'échappement		I									—
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (1)										EM-177
Courroies d'entraînement		I		I		I		I		I	EM-127
Huile moteur (Utiliser l'huile API CD, CE, CF, CF-4)★	Voir NOTE (5)	Remplacer tous les 15 000 km ou tous les 12 mois									LC-30
Filtre à huile du moteur (Utiliser une pièce d'origine NISSAN ou de qualité équivalente.)★	Voir NOTE (2)	Remplacer tous les 15 000 km ou tous les 12 mois									LC-31
Liquide de refroidissement du moteur (utiliser du liquide de refroidissement moteur d'origine Nissan ou un liquide de qualité équivalente)	Voir NOTE (3)					E				R	LC-44
Système de refroidissement				I		I		I		I	LC-36
Canalisations de carburant						I				I	FE-17
Filtre à air (papier de type vis-queux)★						R				R	EM-129
Fuel filter★			D	D	D	R	D	D	D	R	FE-17
Injecteurs	Voir NOTE (4)										EM-157

NOTE :

L'élément d'entretien avec "★" doit être effectué plus fréquemment conformément à "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

(1) Si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

(2) Le filtre à huile et le joint torique sont des pièces de rechange.

(3) Utiliser un liquide de refroidissement moteur d'origine Nissan ou liquide de qualité équivalente, afin d'éviter toute corrosion d'aluminium possible dans le circuit de refroidissement du moteur, due à l'utilisation d'un liquide de refroidissement qui n'est pas d'origine. Après le premier remplacement, remplacer tous les 40 000 km ou tous les 24 mois.

(4) Si la puissance du moteur diminue, si les gaz d'échappement sont noirs ou si le bruit du moteur augmente, contrôler les injecteurs et, si nécessaire, l'ensemble de l'injecteur.

(5) Ne jamais utiliser d'huile CG-4.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (SAUF POUR L'EUROPE)

Entretien du châssis et de la carrosserie

Entretien du châssis et de la carrosserie

=NLMA0046S03

Abréviations : I = Inspecter et corriger ou remplacer si nécessaire, R = Remplacer, A = Ajuster, L = Lubrifier

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN									Page de référence
Effectuer dès que le nombre de kilomètres ou de mois est atteint.	km × 1000	1	10	20	30	40	50	60	70	80	
	Mois	—	6	12	18	24	30	36	42	48	
Dessous du capot et dessous du véhicule											
Liquide de frein et d'embrayage (niveau et fuites)★			I	I	I	I	I	I	I	I	BR-10
Liquide de frein★						R				R	BR-10
Flexibles à dépression d'assistance de freins, raccords et clapet de retenue						I				I	BR-21
Liquide de direction assistée et canalisations (niveau et fuites)			I*1	I	I*1	I	I*1	I	I*1	I	ST-7
Frein, embrayage et système d'échappement			I	I	I	I	I	I	I	I	BR-10, CL-6, FE-11, FE-24
Huile d'engrenage de boîte-pont manuelle (niveau et fuites)			I*1	I	I*1	I	I*1	I	I*1	I	MT-11, MT-12
Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension et arbres de transmission★		I*2		I		I		I		I	ST-7, SU-5, SU-19
Extérieur et intérieur											
Alignement des roues (si nécessaire, faire tourner et équilibrer les roues)				I		I		I		I	SU-16, SU-28
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de freinage★			I	I	I	I	I	I	I	I	BR-29, BR-33
Verrou, charnières et serrure de capot★			L*1	L	L*1	L	L*1	L	L*1	L	BT-7, BT-14
Ceintures de sécurité, boucles, enrouleurs, ancrage et dispositif de réglage				I		I		I		I	RS-3
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)			I*1	I	I*1	I	I*1	I	I*1	I	BR-15, BR-46, CL-6
Filtre à air de ventilation★		Remplacer tous les 12 000 km ou tous les 12 mois									ATC-134
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)										RS-20

NOTE :

(1) Inspecter au bout de 10 ans, puis tous les 2 ans.

L'élément d'entretien avec "★" doit être effectué plus fréquemment conformément à "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

*1 : modèles sauf pour l'Australie

*2 : modèles non équipés d'un catalyseur à trois voies

GI

MA

EM

LC

EC

FE

CL

MT

AT

AX

SU

BR

ST

RS

BT

HA

SC

EL

IDX

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (SAUF POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles

Entretien dans des conditions de conduite difficiles

=NLMA0046S04

Les intervalles d'entretien indiqués aux pages précédentes sont donnés pour des conditions d'utilisation normales. Si le véhicule est principalement utilisé dans les conditions de conduite difficiles suivantes, il est nécessaire d'augmenter la fréquence d'entretien comme indiqué dans le tableau.

CONDITIONS DE CONDUITE DIFFICILES

NLMA0046S0401

A — Conduite dans des conditions de poussière excessive

B — Conduite à répétition sur des courtes distances

C — Attelage d'une remorque ou d'une caravane

D — Ralenti important

E — Conduite dans des conditions météorologiques extrêmement mauvaises ou dans des zones où les températures ambiantes sont extrêmement faibles ou extrêmement élevées

F — Conduite dans des zones très humides ou montagneuses

G — Conduite dans des zones utilisant du sel ou d'autres matériaux corrosifs

H — Conduite sur des routes irrégulières et/ou boueuses ou dans le désert

I — Conduite avec utilisation fréquente des freins ou dans des zones montagneuses

Style de conduite									Élément d'entretien		Opération d'entretien	Fréquence d'entretien	Page de référence
A	Filtre à air	Type à papier vis-queux	Remplacer	Plus fréquemment	EM-18, EM-129
A	B	C	D	Huile moteur et filtre à huile (moteur QG18)		Remplacer	Tous les 5 000 km ou 3 mois	LC-8, LC-9
A	B	C	D	Huile moteur (moteur YD22)		Remplacer	Plus fréquemment	LC-30
									Filtre à huile moteur (moteur YD22)			Tous les 7 500 km ou 6 mois	LC-31
A	.	.	.	E	Filtre à carburant (moteur YD22)		Remplacer	Tous les 20 000 km ou 12 mois	FE-17
.	F	.	.	.	Liquide de frein		Remplacer	Tous les 20 000 km ou 12 mois	BR-10
.	G	H	.	Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension et arbres de transmission		Vérifier	Tous les 10 000 km ou 6 mois	ST-7, SU-5, SU-19
A	.	C	.	.	.	G	H	I	Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de freinage		Vérifier	Tous les 5 000 km ou 3 mois	BR-29, BR-33
.	G	.	.	Verrou, charnières et serrure de capot		Lubrifier	Tous les 5 000 km ou 3 mois	BT-7, BT-14
A	Filtre à air de ventilation		Remplacer	Plus fréquemment	ATC-134

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Les tableaux suivants présentent le programme normal d'entretien. En fonction des conditions climatiques et atmosphériques, des types de revêtements de chaussée, des habitudes individuelles de conduite et de l'utilisation faite du véhicule, des opérations d'entretien additionnelles ou plus fréquentes peuvent être requises. **Un entretien similaire est nécessaire pour les entretiens périodiques dépassant la dernière fréquence d'entretien comme indiqué dans les tableaux.**

Calendrier d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

MOTEUR QG18DE

NLMA0043S07

NLMA0043S0701

Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN								Pages de référence	
	km x 1 000 Mois	15	30	45	60	75	90	105	120		
Compartiment moteur et dessous de caisse											
Huile moteur (Utiliser l'huile recommandée.)★		R	R	R	R	R	R	R	R	LC-8	
Filtre à huile moteur (Utiliser un filtre d'origine NISSAN ou équivalent.)★		R	R	R	R	R	R	R	R	LC-9	
Courroies d'entraînement		I	I	I	I	I	I	I	I	EM-15	
Système de refroidissement		I	I	I	I	I	I	I	I	LC-12	
Liquide de refroidissement moteur anti-gel (Utiliser un liquide de refroidissement antigel NISSAN d'origine (L250) ou de qualité équivalente.)	Voir NOTE (1)			I				R		I	LC-19
Filtre à air★					R					R	EM-18
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (2)										EM-48
Canalisations de carburant et d'évaporation des émissions (EVAP)			I		I		I		I		FE-5/ EC-564
Bougies d'allumage			R		R		R		R		—
Filtre à carburant	Voir NOTE (3)										FE-9
Sonde à oxygène chauffée (capteur des gaz d'échappement)★	Voir NOTE (4)										GI-43, EC-201 ou EC-208

NOTE :

(1) Remplacer d'abord à 90 000 km/60 mois, puis tous les 60 000 km/48 mois. Effectuer "I" (vérification de la richesse de mélange et rectification si nécessaire) à la moitié des intervalles de remplacement.

(2) Aucun entretien périodique n'est requis. Cependant, si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

(3) Le filtre à carburant ne nécessite pas d'entretien. Pour les procédures d'entretien, se reporter à la section FE.

(4) Procéder uniquement selon l'"Entretien dans des conditions de conduite difficiles" pour les modèles sans système Euro-OBD. Pour les modèles équipés du système Euro OBD, l'entretien périodique n'est pas nécessaire.

★ Les éléments d'entretien indiqués par "★" doivent être effectués plus fréquemment conformément aux instructions données dans "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Calendrier d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an) (Suite)

ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE

=NLMA0043S0702

Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN								Pages de référence
	km x 1 000 Mois	15	30	45	60	75	90	105	120	
Dessous du capot et dessous du véhicule										
Réglage des faisceaux de phare		I	I	I	I	I	I	I	I	EL-45
Alignement des roues (si nécessaire, équilibrer et faire tourner les roues)		I	I	I	I	I	I	I	I	SU-6/ SU-20
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de freinage★		I	I	I	I	I	I	I	I	BR-29/ BR-31
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)		I	I	I	I	I	I	I	I	BR-15/ BR-47/ CL-10
Flexibles à dépression de servofrein, raccords et clapet de retenue			I		I		I		I	BR-22
Systèmes et liquides de frein et d'embrayage (pour niveau et fuites)		I	I	I	I	I	I	I	I	BR-10
Liquide de frein★			R		R		R		R	BR-10
Liquide de direction assistée et canalisations (pour niveau et fuites)		I	I	I	I	I	I	I	I	ST-7
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)									RS-25
Filtre à air de ventilation★			R		R		R		R	ATC-134
Huile d'engrenage pour boîte-pont manuelle (Vérifier les fuites. Utiliser l'huile d'engrenage NISSAN XZ d'origine ou exact équivalent.)		I	I	I	I	I	I	I	I	MT-11 MT-12
Liquide de boîte-pont automatique (pour niveau et fuites)★		I	I	I	I	I	I	I	I	AT-14
Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension et arbres de transmission★			I		I		I		I	ST-7/ SU-6/ SU-20/ FE-11
Corrosion de la carrosserie	Voir NOTE (2)									BT-6

NOTE :

(1) Inspecter après 10 ans, puis tous les 2 ans.

(2) Inspecter une fois par an.

★ Les éléments d'entretien avec "★" doivent être effectués plus fréquemment conformément à "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Calendrier d'entretien des moteurs diesel (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

Calendrier d'entretien des moteurs diesel (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

NLMA0043S02

MOTEUR YD22

NLMA0043S0201

Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN						Pages de référence
	km x 1 000 Mois	20	40	60	80	100	120	
Effectuer l'entretien sur une base kilométrique ou sur une base annuelle lorsque la distance parcourue est inférieure à 20 000 km par an.		12	24	36	48	60	72	
Compartiment moteur et dessous du véhicule								
Huile moteur (utiliser l'huile recommandée)★		R	R	R	R	R	R	LC-30
Filtre à huile moteur (Utiliser une pièce d'origine NISSAN ou de qualité équivalente.)★	Voir NOTE (1)	R	R	R	R	R	R	LC-31
Courroies d'entraînement		I	I	I	I	I	I	EM-127
Système de refroidissement		I	I	I	I	I	I	LC-36
Liquide de refroidissement moteur anti-gel (utiliser le liquide de refroidissement d'origine NISSAN (L250) ou équivalent)	Voir NOTE (2)		I				I	LC-44
Filtre à air★				R			R	EM-129
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (3)							EM-177
Canalisations de carburant			I		I		I	FE-17
Injecteurs	Voir NOTE (4)							EM-157
Filtre à carburant★			R		R		R	FE-17

NOTE :

(1) Le filtre à huile et le joint torique sont des pièces de rechange.

(2) Remplacer d'abord à 100 000 km/60 mois, puis tous les 60 000 km/36 mois. Après le premier remplacement, effectuer "I" (vérification de la richesse de mélange et correction, si nécessaire) au milieu de l'intervalle de remplacement.

(3) Si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

(4) Si la puissance du moteur diminue, si les gaz d'échappement sont noirs ou si le bruit du moteur augmente, contrôler les injecteurs et, si nécessaire, l'ensemble de l'injecteur.

★ Les éléments d'entretien avec "★" doivent être effectués plus fréquemment conformément à "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Calendrier d'entretien des moteurs diesel (kilométrage annuel < 30 000 km/an) (Suite)

ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE

=NLMA0043S0202

Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN						Pages de référence
Effectuer sur une base kilométrique ou sur une base annuelle si le kilométrage est inférieur à 20 000 km par an.	km x 1 000 Mois	20 12	40 24	60 36	80 48	100 60	120 72	
Dessous du capot et dessous du véhicule								
Orientation des faisceaux de phare		I	I	I	I	I	I	EL-45
Alignement des roues (si nécessaire, équilibrer et faire tourner les roues)		I	I	I	I	I	I	SU-16 SU-28
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de freinage★		I	I	I	I	I	I	BR-29 BR-33
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)		I	I	I	I	I	I	BR-15 BR-46 CL-6
Flexibles à dépression d'assistance de freins, raccords et clapet de retenue			I		I		I	BR-21
Systèmes et liquides de frein et d'embrayage (pour niveau et fuites)		I	I	I	I	I	I	BR-10 CL-6
Liquide de frein★			R		R		R	BR-10
Liquide de direction assistée et canalisations (pour niveau et fuites)		I	I	I	I	I	I	ST-7
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)							RS-20
Filtre à air de ventilation★		R	R	R	R	R	R	ATC-134
Huile d'engrenage pour boîte-pont manuelle (vérifier les fuites. Utiliser l'huile d'engrenage NISSAN XZ d'origine ou exact équivalent.)		I	I	I	I	I	I	MT-11 MT-12
Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension et arbres de transmission★			I		I		I	ST-7 SU-5 SU-19 FE-11 FE-24
Corrosion de la carrosserie	Voir NOTE (2)							BT-6

NOTE :

(1) Inspecter après 10 ans, puis tous les 2 ans.

(2) Inspecter une fois par an.

★ Les éléments d'entretien avec "★" doivent être effectués plus fréquemment conformément à "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (distance annuelle parcourue < 30 000 km/an)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (distance annuelle parcourue < 30 000 km/an)

=NLMA0043S03

Les intervalles d'entretien indiqués aux pages précédentes sont donnés pour des conditions d'utilisation normales. Si le véhicule est principalement utilisé dans les conditions de conduite difficiles suivantes, il est nécessaire d'augmenter la fréquence d'entretien comme indiqué dans le tableau.

- A — Conduite dans des conditions de poussière excessive
- B — Conduite à répétition sur de courtes distances
- C — Attelage d'une remorque ou d'une caravane
- D — Ralenti important
- E — Conduite dans des conditions météorologiques extrêmement mauvaises ou dans des zones où les températures ambiantes sont extrêmement faibles ou extrêmement élevées
- F — Conduite dans des zones très humides ou montagneuses
- G — Conduite dans des zones utilisant du sel ou d'autres matériaux corrosifs
- H — Conduite sur des routes irrégulières et/ou boueuses ou dans le désert
- I — Conduite avec utilisation fréquente des freins ou dans des zones montagneuses
- J — Hors route fréquent ou conduite dans l'eau
- K — Conduite à vitesse élevée
- L — Pour les modèles sans système Euro-OBD

Style de conduite													Elément d'entretien	Opérations d'entretien	Fréquence d'entretien	
													Huile moteur et filtre à huile moteur			
A	B	C	D	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 7 500 km ou 6 mois	
													Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 10 000 km ou 6 mois	
													Filtre à air			
A	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 30 000 km ou 24 mois	
													Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 30 000 km ou 18 mois	
													Filtre à carburant			
A	.	.	.	E	Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 20 000 km ou 12 mois	
													Sonde à oxygène chauffée 1 (avant)			
.	L	Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 30 000 km ou 24 mois
													Sonde à oxygène chauffée 2 (arrière)			
.	L	Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 30 000 km ou 24 mois
													Filtre à air de ventilation			
A	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 15 000 km ou 12 mois	
													Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 10 000 km ou 6 mois	

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (distance annuelle parcourue < 30 000 km/an) (Suite)

Style de conduite												Élément d'entretien	Opérations d'entretien	Fréquence d'entretien
.	F	Liquide de frein		
.	F	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 15 000 km ou 12 mois
.	F	Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 20 000 km ou 12 mois
.	.	C	H	Liquide pour boîte-pont automatique		
.	.	C	H	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 30 000 km ou 24 mois
A	.	C	.	.	.	G	H	I	.	.	.	Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de frein		
A	.	C	.	.	.	G	H	I	.	.	.	Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 7 500 km ou 6 mois
A	.	C	.	.	.	G	H	I	.	.	.	Modèles avec moteur diesel	Inspecter	Tous les 10 000 km ou 6 mois
.	G	H	Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, arbres de transmission et système d'échappement		
.	G	H	Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 15 000 km ou 12 mois
.	G	H	Modèles avec moteur diesel	Inspecter	Tous les 20 000 km ou 12 mois

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Calendrier d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

Calendrier d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

=NLMA0043S08

MOTEUR QG18DE

NLMA0043S0801

Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN								Pages de référence
Effectuer sur une base kilométrique uniquement.	km x 1 000	15	30	45	60	75	90	105	120	
Compartiment moteur et dessous de caisse										
Huile moteur (Utiliser l'huile recommandée.)★		R	R	R	R	R	R	R	R	LC-8
Filtre à huile moteur (Utiliser un filtre d'origine NISSAN ou équivalent.)★		R	R	R	R	R	R	R	R	LC-9
Courroies d'entraînement		I	I	I	I	I	I	I	I	EM-15
Système de refroidissement			I		I		I		I	LC-12
Liquide de refroidissement moteur anti-gel (Utiliser un liquide de refroidissement antigel NISSAN d'origine (L250) ou équivalent)	Voir NOTE (1)			I			R		I	LC-19
Filtre à air★					R				R	EM-18
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (2)									EM-48
Canalisations de carburant et d'évaporation des émissions (EVAP)					I				I	FE-5/ EC-564
Bougies d'allumage			R		R		R		R	—
Filtre à carburant	Voir NOTE (3)									FE-9
Sonde à oxygène chauffée ★	Voir NOTE (4)									GI-43/ EC-201 ou EC-208

NOTE :

(1) Remplacer aux premiers 90 000 km, puis tous les 60 000 km. Effectuer "I" (vérification de la richesse de mélange et rectification si nécessaire) à la moitié des intervalles de remplacement.

(2) Aucun entretien périodique n'est requis. Cependant, si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

(3) Le filtre à carburant ne nécessite pas d'entretien. Pour les procédures d'entretien, se reporter à la section FE.

(4) Procéder uniquement selon l'"Entretien dans des conditions de conduite difficiles" pour les modèles sans système Euro-OBd. Pour les modèles équipés du système Euro OBd, l'entretien périodique n'est pas nécessaire.

★ Les éléments d'entretien indiqués par "★" doivent être effectués plus fréquemment conformément à "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Calendrier d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an) (Suite)

ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE

=NLMA0043S0802

Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN								Pages de référence
Effectuer sur une base kilométrique uniquement.	km x 1 000	15	30	45	60	75	90	105	120	
Dessous du capot et dessous de caisse										
Réglage des faisceaux de phare			I		I		I		I	EL-45
Alignement des roues (si nécessaire, équilibrer et faire tourner les roues)			I		I		I		I	SU-6/ SU-20
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de freinage★			I		I		I		I	BR-29 BR-31
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)			I		I		I		I	BR-15/ BR-47/ CL-10
Flexibles à dépression de servofrein, raccords et clapet de retenue					I				I	BR-22
Systèmes et liquides de frein et d'embrayage (pour niveau et fuites)			I		I		I		I	BR-10
Liquide de frein★					R				R	BR-10
Liquide de direction assistée et canalisations (pour niveau et fuites)			I		I		I		I	ST-7
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)									RS-25
Filtre à air de ventilation★			R		R		R		R	ATC-134
Huile d'engrenage pour boîte-pont manuelle (Vérifier les fuites. Utiliser l'huile d'engrenage NISSAN XZ d'origine ou exact équivalent.)			I		I		I		I	MT-11 MT-12
Liquide de boîte-pont automatique (pour niveau et fuites)★			I		I		I		I	AT-14
Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, arbres de transmission, système d'échappement★					I				I	ST-7/ SU-6/ SU-20/ FE-11
Corrosion de la carrosserie	Voir NOTE (2)									BT-6

NOTE :

(1) Inspecter après 10 ans, puis tous les 2 ans.

(2) Inspecter une fois par an.

★ Les éléments d'entretien indiqués par "★" doivent être effectués plus fréquemment conformément à 'Entretien dans des conditions de conduite difficiles'.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Calendrier d'entretien pour moteurs diesel (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

Calendrier d'entretien pour moteurs diesel (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

=NLMA0043S05

MOTEUR YD22

NLMA0043S0501

Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN						Pages de référence
Effectuer sur une base kilométrique uniquement.	km x 1 000	20	40	60	80	100	120	
Compartment moteur et dessous du véhicule								
Huile moteur (utiliser l'huile recommandée)★		R	R	R	R	R	R	LC-30
Filtre à huile moteur (Utiliser une pièce d'origine NISSAN ou de qualité équivalente.)★	Voir NOTE (1)	R	R	R	R	R	R	LC-31
Courroies d'entraînement		I	I	I	I	I	I	EM-127
Système de refroidissement		I	I	I	I	I	I	LC-36
Liquide de refroidissement moteur anti-gel (utiliser un liquide de refroidissement anti-gel NISSAN d'origine (L250) ou équivalent)	Voir NOTE (2)		I				I	LC-44
Filtre à air★				R			R	EM-129
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (3)							EM-177
Canalisations de carburant				I			I	FE-17
Injecteurs	Voir NOTE (4)							EM-157
Filtre à carburant★				R			R	FE-17

NOTE :

(1) Le filtre à huile et le joint torique sont des pièces de rechange.

(2) Remplacer d'abord aux premiers 100 000 km, puis tous les 60 000 km. Après le premier remplacement, effectuer "I" (vérification de la richesse de mélange et correction si nécessaire) au milieu de l'intervalle de remplacement.

(3) Si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

(4) Si la puissance du moteur diminue, si les gaz d'échappement sont noirs ou si le bruit du moteur augmente, contrôler les injecteurs et, si nécessaire, l'ensemble de l'injecteur.

★ Les éléments d'entretien avec "★" doivent être effectués plus fréquemment conformément à "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

GI

MA

EM

LC

EC

FE

CL

MT

AT

AX

SU

BR

ST

RS

BT

HA

SC

EL

IDX

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Calendrier d'entretien pour moteurs diesel (kilométrage annuel > 30 000 km/an) (Suite)

ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE

=NLMA0043S0502

Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN												Pages de référence
Effectuer sur une base kilométrique uniquement.	km x 1 000	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	
Dessous du capot et dessous du véhicule														
Orientation des faisceaux de phare					I				I				I	EL-45
Alignement des roues (si nécessaire, équilibrer et faire tourner les roues)					I				I				I	SU-16 SU-28
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de freinage★			I		I		I		I		I		I	BR-29 BR-33
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)			I		I		I		I		I		I	BR-15 BR-46 CL-6
Flexibles à dépression d'assistance de freins, raccords et clapet de retenue							I						I	BR-21
Systèmes et liquides de frein et d'embrayage (pour niveau et fuites)			I		I		I		I		I		I	BR-10 CL-6
Liquide de frein★							R						R	BR-10
Liquide de direction assistée et canalisations (pour niveau et fuites)			I		I		I		I		I		I	ST-7
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)													RS-20
Filtre à air de ventilation★			R		R		R		R		R		R	ATC-134
Huile d'engrenage pour boîte-pont manuelle (vérifier les fuites. Utiliser l'huile d'engrenage NISSAN XZ d'origine ou exact équivalent.)					I				I				I	MT-11 MT-12
Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension et arbres de transmission★							I						I	ST-7 SU-5 SU-19 FE-11 FE-24
Corrosion de la carrosserie	Voir NOTE (2)													BT-6

NOTE :

(1) Inspecter après 10 ans, puis tous les 2 ans.

(2) Inspecter une fois par an.

★ Les éléments d'entretien avec "★" doivent être effectués plus fréquemment conformément à "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (distance annuelle parcourue > 30 000 km/an)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (distance annuelle parcourue > 30 000 km/an)

=NLMA0043S06

Les intervalles d'entretien indiqués aux pages précédentes sont donnés pour des conditions d'utilisation normales. Si le véhicule est principalement utilisé dans les conditions de conduite difficiles suivantes, il est nécessaire d'augmenter la fréquence d'entretien comme indiqué dans le tableau.

- A — Conduite dans des conditions de poussière excessive
- B — Conduite à répétition sur de courtes distances
- C — Attelage d'une remorque ou d'une caravane
- D — Ralenti important
- E — Conduite dans des conditions météorologiques extrêmement mauvaises ou dans des zones où les températures ambiantes sont extrêmement faibles ou extrêmement élevées
- F — Conduite dans des zones très humides ou montagneuses
- G — Conduite dans des zones utilisant du sel ou d'autres matériaux corrosifs
- H — Conduite sur des routes irrégulières et/ou boueuses ou dans le désert
- I — Conduite avec utilisation fréquente des freins ou dans des zones montagneuses
- J — Hors route fréquent ou conduite dans l'eau
- K — Conduite à grande vitesse
- L — Pour les modèles sans système Euro-OBD

Style de conduite													Elément d'entretien	Opérations d'entretien	Fréquence d'entretien
													Huile moteur et filtre à huile moteur		
A	B	C	D	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 7 500 km
													Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 10 000 km
													Filtre à air		
A	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 30 000 km
													Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 30 000 km
													Filtre à carburant		
A	.	.	.	E	Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 30 000 km
													Sonde à oxygène chauffée 1 (avant)		
.	L Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 60 000 km
													Sonde à oxygène chauffée 2 (arrière)		
.	L Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 60 000 km
													Filtre à air de ventilation		
A	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 15 000 km
													Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 10 000 km

ENTRETIEN PÉRIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (distance annuelle parcourue > 30 000 km/an) (Suite)

Style de conduite												Elément d'entretien	Opérations d'entretien	Fréquence d'entretien
.	F	Liquide de frein		
.	F	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 30 000 km
.	F	Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 30 000 km
.	.	C	H	Liquide pour boîte-pont automatique		
.	.	C	H	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 60 000 km
A	.	C	.	.	.	G	H	I	.	.	.	Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de frein		
A	.	C	.	.	.	G	H	I	.	.	.	Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 15 000 km
A	.	C	.	.	.	G	H	I	.	.	.	Modèles avec moteur diesel	Inspecter	Tous les 10 000 km
.	G	H	Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, arbres de transmission et système d'échappement		
.	G	H	Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 30 000 km
.	G	H	Modèles avec moteur diesel	Inspecter	Tous les 30 000 km

Liquides et lubrifiants

NLMA0006S01

		Liquides et lubrifiants recommandés	
Huile moteur	Moteur QG	<ul style="list-style-type: none"> Sauf pour l'Europe API SE, SF, SG, SH, SJ ou SL*1 Catégorie ILSAC GF-I, GF-II ou GF-III*1 Pour l'Europe API SG, SH, SJ ou SL *1 Catégorie ILSAC GF-I, GF-II ou GF-III*1 ACEA 96-A2 	GI MA EM
	Moteur YD	<ul style="list-style-type: none"> Sauf pour l'Europe API CD, CE, CF ou CF-4*1, *2 Pour l'Europe API CF-4*1, *2 ACEA B1, B3 	LC EC
Système de refroidissement		<ul style="list-style-type: none"> Sauf pour l'Europe Liquide de refroidissement du moteur d'origine Nissan ou de qualité équivalente*3 Pour l'Europe Liquide de refroidissement antigel d'origine Nissan (L250) ou équivalent*3 	FE CL
Huile d'engrenage pour boîte-pont manuelle		<ul style="list-style-type: none"> Sauf pour l'Europe API GL-4 Indice de viscosité SAE 75W-90 Pour l'Europe Huile d'engrenage NISSAN XZ ou exact équivalent. 	MT AT
Liquide pour boîte-pont automatique		Liquide ATF d'origine Nissan ou équivalent*4	
Liquide pour direction assistée		Type Dexron™III ou équivalent	AX
Liquides de frein et d'embrayage		<ul style="list-style-type: none"> Sauf pour l'Europe DOT 3 (US FMVSS N°116) Pour l'Europe DOT 3 ou DOT 4 (US FMVSS N°116)*5 	SU
Graisse à usage multiple		NLGI n°2 (à base de savon de lithium)	BR

*1 : Pour de plus amples détails, se reporter à "Indice de viscosité SAE".

*2 : Ne jamais utiliser d'huile API CG-4.

*3 : Utiliser du liquide de refroidissement d'origine Nissan [pour l'Europe, utiliser du liquide de refroidissement antigel (L250) d'origine Nissan] ou équivalent de même qualité, afin d'éviter la formation possible de corrosion d'aluminium dans le système de refroidissement du moteur provoquée par du liquide de refroidissement moteur qui ne serait pas d'origine.

Noter que toute réparation d'un problème survenu dans le système de liquide de refroidissement du moteur utilisant du liquide qui n'est pas d'origine peut ne pas être couverte par la garantie même si ces incidents se produisent pendant la période de garantie.

*4 : Pour de plus amples informations sur les liquide à utiliser, y compris la (les) marque(s) recommandée(s) de liquide pour boîte automatique Dexron™III/Mercon™.

*5 : Ne jamais mélanger de liquides de types différents (DOT 3 et DOT 4).

GI

MA

EM

LC

EC

FE

CL

MT

AT

AX

SU

BR

ST

RS

BT

HA

SC

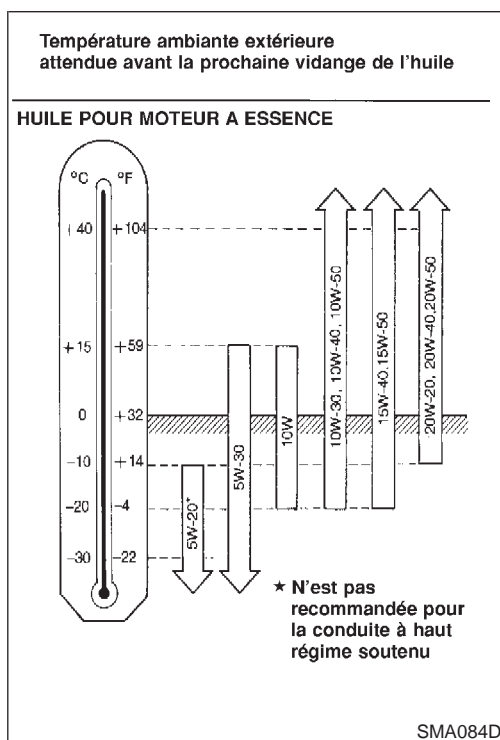
EL

IDX

MA-21

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Indice de viscosité SAE



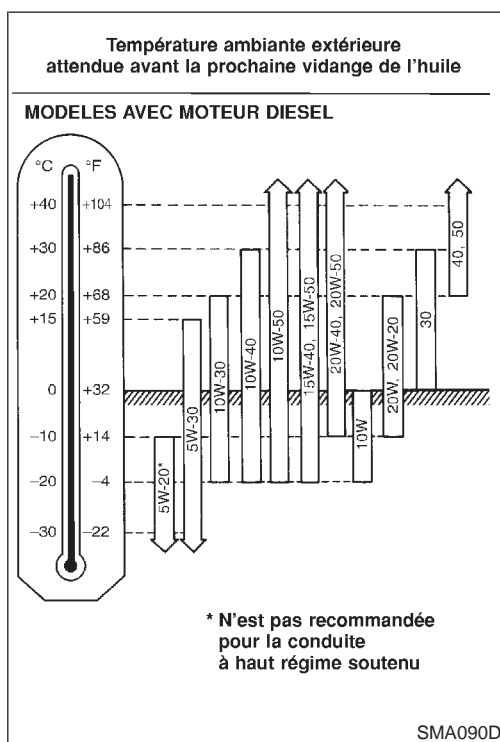
Indice de viscosité SAE

=NLMA0006S02

MOTEUR À ESSENCE

NLMA0006S0206

- Pour les pays tempérés et froids : 10W-30 est plus approprié pour des températures extérieures supérieures à -20°C .
- L'huile 5W-30 améliorera nettement l'économie de carburant.
- Pour les pays chauds : utiliser les huiles 20W-40 et 20W-50.



MOTEUR DIESEL

NLMA0006S0205

- Pour les zones froides : utiliser de préférence l'huile 5W-30. Sur les modèles à turbocompresseur, l'huile 5W-20 n'est pas recommandée.
- Pour les pays chauds et tempérés : utiliser les huiles 20W-40 et 20W-50.

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Richesse de mélange du liquide de refroidissement du moteur

La température extérieure s'abaisse jusqu'à	Composition	
	Liquide de refroidissement moteur (concentré)	Eau déminéralisée ou eau distillée
°C		
-15	30%	70%
-35	50%	50%

SMA089D

Richesse de mélange du liquide de refroidissement du moteur

=NLMA0006S03

Le circuit de refroidissement du moteur est rempli en atelier avec un liquide de refroidissement à la durée prolongée, de haute qualité et valable un an. Le liquide de refroidissement du moteur de haute qualité contient des solutions spécifiques efficaces contre la corrosion et le gel. Il est ainsi inutile de rajouter des additifs pour le circuit de refroidissement.

PRECAUTION :

- **Pour l'Europe**
Lors de l'ajout ou du remplacement du liquide de refroidissement, veiller à utiliser uniquement le liquide de refroidissement anti-gel d'origine NISSAN (L250) ou équivalent. Parce que l'huile L250 est un liquide de refroidissement de type prémélangé.
- **Sauf pour l'Europe**
Lors de l'ajout ou du remplacement du liquide de refroidissement, veiller à utiliser uniquement du liquide de refroidissement du moteur d'origine Nissan ou de qualité équivalente avec la richesse de mélange appropriée. Voir les exemples sur la gauche.

L'utilisation d'autres types de liquide de refroidissement du moteur peut endommager le circuit de refroidissement.

- Lors de la vérification de la richesse de mélange du liquide de refroidissement avec un densimètre, utiliser le tableau ci-dessous pour corriger l'indication du densimètre (densité spécifique) en fonction de la température du liquide de refroidissement.

Densité spécifique du liquide de refroidissement mélangé

Unité : densité spécifique

Richesse de mélange du liquide de refroidissement du moteur	Température de refroidissement °C			
	15	25	35	45
30%	1,046 - 1,050	1,042 - 1,046	1,038 - 1,042	1,033 - 1,038
50%	1,076 - 1,080	1,070 - 1,076	1,065 - 1,071	1,059 - 1,065

ATTENTION :

Ne jamais déposer le bouchon de radiateur lorsque le moteur est chaud. Le liquide à haute pression s'échappant du radiateur peut occasionner de sérieuses brûlures. Attendre que le moteur et le radiateur aient refroidi.

NOTE :